

## **Exercice 2006-2007 : mise en oeuvre de la résolution WHA58.4**

### **Rapport du Secrétariat**

1. Le document A60/43 rend compte des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des parties de la résolution WHA58.4 portant ouverture de crédits pour l'exercice 2006-2007, qui concerne le suivi de la vérification des comptes. Le présent rapport appelle l'attention sur d'autres aspects du suivi de cette résolution, notamment les progrès accomplis en ce qui concerne les orientations données concernant les priorités relatives de l'OMS lorsque sont sollicitées des contributions volontaires et la mise en oeuvre des projets d'amélioration de l'efficacité prévus dans le budget programme 2006-2007.
2. En ce qui concerne les orientations données, le Secrétariat s'emploie, avec les principaux partenaires et donateurs, à mieux aligner les ressources sur les priorités de l'OMS telles que les ont définies ses organes directeurs dans le cadre du budget programme, à combler les principaux déficits de financement et à améliorer l'exécution du programme. Dans ce contexte, le but est de garantir une plus forte proportion de contributions volontaires à usage non désigné et prévisibles, ce que l'on entend également par « contributions volontaires de base négociées ».
3. En ce qui concerne la mise en oeuvre des projets d'amélioration de l'efficacité et la définition de cibles claires et mesurables concernant l'efficacité pour le budget de l'exercice 2006-2007 et les exercices ultérieurs (ce qui est également demandé dans la résolution), une révision à mi-parcours du budget programme a été entreprise pour permettre une appréciation plus complète des réalisations à mi-parcours et des enseignements à tirer en vue d'une reprogrammation et de l'élaboration du budget programme de l'exercice suivant.
4. La principale initiative en matière de gain d'efficacité en cours concerne les méthodes et procédures administratives, qui vont être substantiellement modifiées et modernisées avec le nouveau système mondial de gestion qui doit être mis en fonction en 2008. Ce système, qui remplacera les systèmes existants de planification, budgétisation et comptabilité, et gestion des ressources humaines, voyages, achats et état des traitements, modifiera profondément et intégrera les procédures administratives dans ces domaines.
5. Une initiative connexe a été prise avec la création d'un centre mondial de services chargé du traitement de certaines fonctions des finances, des technologies de l'information et de la gestion des ressources humaines. Ce centre facilitera de nouveaux gains de productivité dans l'exécution de ces fonctions administratives de base.

6. On renforcera la performance de l'Organisation à tous les niveaux en accroissant l'efficacité administrative et en améliorant la prise de décision gestionnaire grâce à des informations gestionnaires plus rapides et de meilleure qualité.

7. Afin d'assurer le succès de la mise en fonction du système mondial de gestion au Siège et de la création du centre mondial de services, un nouvel investissement, estimé à US \$7 millions, sera nécessaire en 2007. Ce montant couvre des coûts d'investissement dans certaines technologies de l'information, qui ont été anticipés dans le budget programme approuvé pour 2006-2007 mais pour lesquels les crédits sont insuffisants en 2007. Il est proposé que tout excédent des recettes diverses par rapport aux besoins approuvés dans le budget programme 2006-2007 serve à financer ces dépenses supplémentaires. Au cas où on ne disposerait pas d'un excédent de recettes diverses, des efforts seront faits pour financer ces dépenses cruciales en reportant d'autres dépenses à l'exercice 2008-2009.

### **MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE**

8. L'Assemblée de la Santé est invitée à examiner, à la lumière des recommandations éventuelles du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration, la proposition d'utiliser tout excédent des recettes diverses au-delà du montant de US \$31,8 millions autorisé à l'origine dans la résolution WHA58.4 pour financer les dépenses cruciales en technologies de l'information et autres investissements relatifs à la mise en oeuvre du système mondial de gestion au Siège et à la création du centre mondial de services.

= = =